



Guide de mise en œuvre du Registre ECCnet, registre canadien de produits de soins de santé (CHPR), destiné aux fournisseurs





Table des matières

1.	INTRODUCTION :	3
2.	À PROPOS DE GS1	3
3.	À PROPOS DES NORMES GS1	4
4.	QU'EST-CE QUE LE GTIN?	5
5.	QU'EST-CE QUE LE REGISTRE ECCNET?	5
6.	LES AVANTAGES :	6
7.	LE DÉPLOIEMENT :	6
8.	LES ÉTAPES DE DÉPLOIEMENT :	7
9.	LE FONCTIONNEMENT :	8
10.	FRAIS :	8
11.	OBJECTIFS DE LA MISE EN ŒUVRE :	9
12.	CINQ ÉTAPES VERS LA MISE EN ŒUVRE DU REGISTRE ECCNET POUR LE SECTEUR DE SOINS DE SANTÉ	10
13.	FEUILLE DE MISE EN ŒUVRE	12
14.	LIENS UTILES	12
15.	ANNEXE : LISTE D'ATTRIBUTS	13



1. INTRODUCTION :

Les secteurs canadien et américain de soins de santé passent à l'utilisation des Codes articles internationaux (GTIN) de GS1 avant la date butoir de 31 décembre 2012. L'utilisation courante des informations non normalisées sur les produits au sein de la chaîne d'approvisionnement de soins de santé cause des erreurs coûteuses, des inefficacités inutiles et a des effets négatifs la sécurité des patients. L'industrie de soins de santé est dédiée à mettre en œuvre un langage commun d'affaires pour l'identification des produits, notamment la norme GTIN de GS1, qui fait partie du Système GS1 de normes.

En harmonisation avec les activités menées à l'échelle américaine et mondiale pour favoriser la normalisation de la chaîne d'approvisionnement de soins de santé, le Conseil sectoriel de soins de santé Carenet de GS1 Canada a exprimé son soutien à l'adoption du GTIN en tant que norme mondiale en matière d'identification des produits au sein du secteur.

L'objectif de ce document est de fournir de la direction aux fournisseurs canadiens de soins de santé en ce qui tient au besoin d'identification normalisée de produits dans le but d'observer la date butoir de GTIN de 2012, approuvée par les industries canadienne et américaine. Ce document définit le processus de mise en œuvre des GTIN et décrit la manière dont cet identifiant unique au monde facilite une gestion fiable et efficace de renseignements précis sur les produits. Ce document explique aussi les étapes de mise en œuvre des GTIN dans l'ensemble de votre organisation.

2. À PROPOS DE GS1

À propos de GS1^{MD}

GS1 est une organisation neutre et sans but lucratif, dédiée à la conception et à la mise en œuvre des normes et des solutions mondiales qui améliorent l'efficacité et la visibilité des chaînes d'approvisionnement. GS1 est dirigée par plus d'un million d'entreprises qui effectuent plus de six milliards de transactions chaque jour par le biais du Système GS1 de normes. GS1 est une organisation mondiale, avec des organisations membres dans 110 pays qui représentent plus de 150 pays, dont le siège mondial se trouve à Bruxelles, Belgique. Pour en savoir plus, www.gs1.org (anglais).

À propos de GS1 Canada

GS1 Canada est membre de GS1, chef de file mondial parmi les organisations de normes de chaîne d'approvisionnement. En tant qu'organisation sans but lucratif, GS1 Canada permet à ses plus de 20 000 membres – organisations de toute taille provenant de plus de 20 secteurs au pays – d'améliorer leur efficacité et rentabilité grâce à l'adoption des pratiques d'excellence de chaîne d'approvisionnement électronique. Pour en savoir plus, www.gs1ca.org.

À propos de GS1 Healthcare

GS1 Healthcare est un groupe mondial d'utilisateurs volontaires qui développe et fait avancer l'harmonisation à l'échelle internationale des normes mondiales de chaîne d'approvisionnement. Tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement de soins de santé sont représentés dans GS1 Healthcare, notamment des fabricants, des grossistes, des distributeurs, des hôpitaux et des pharmacies. De plus, GS1 Healthcare entretient des contacts étroits avec les organismes de régulation et les organisations professionnelles internationales. GS1 Healthcare fait avancer le développement des solutions et des normes GS1 dans le but de répondre aux besoins de l'industrie mondiale de soins de santé et promeut la mise en œuvre et l'utilisation efficace des normes mondiales au sein de l'industrie de soins de santé par le biais d'initiatives locales. Pour en savoir plus, www.gs1.org/healthcare (anglais).



3. À PROPOS DES NORMES GS1

Le Système GS1 de normes est une gamme intégrée de normes mondiales en matière de chaîne d'approvisionnement qui permet l'identification précise et la communication des informations sur les produits, les actifs, les services et les lieux. Grâce aux identifiants GS1, les organisations de partout au monde peuvent identifier de façon unique au monde les *choses physiques* (articles commerciaux, actifs, unités logistiques et locaux), ainsi que des *choses logiques* (corporations ou relations de service entre fournisseurs et destinataires).

Code lieu international (GLN)

Le Code lieu international (GLN) est un identifiant GS1 unique au monde qui sert à identifier des lieux et des partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Le GLN sert à identifier une *entité légale* (un organisme régional de la santé ou une organisation de services partagés), *une fonction dans l'entité légale* (une pharmacie ou le service comptable d'un hôpital) ou une *entité physique* (un entrepôt, l'aile ou le poste de grade d'un hôpital). Les attributs définis par chaque GLN, notamment le nom, l'adresse, le type du lieu (d'expédition, de facturation ou de livraison), aident les utilisateurs à faire en sorte que chaque GLN soit propre à un seul lieu dans le monde.

Code article international (GTIN)

Le Code article international (GTIN) est un identifiant GS1 unique au monde qui sert à identifier des articles commerciaux, notamment des produits et des services qui peuvent avoir un prix, qui peuvent être commandés ou facturés dans la chaîne d'approvisionnement. Les GTIN sont attribués par le propriétaire de marque du produit et servent à identifier les produits pendant qu'ils passent au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale jusqu'à l'hôpital ou à l'autre utilisateur final. Le GTIN identifie de façon unique le produit à chaque niveau d'emballage (p.ex., une alvéole de deux tablettes d'aspirine ou une bouteille de 100 tablettes d'aspirine, etc.)

La synchronisation des données

GS1 Canada permet aux organisations d'échanger des renseignements normalisés sur les produits et les emplacements grâce à la publication et à l'extraction de ces renseignements d'une source centrale et par le biais de la synchronisation des données. Grâce à la synchronisation des données, tout changement qu'une organisation effectue aux renseignements sur ses produits ou lieux dans le registre central sera envoyé à tous les partenaires commerciaux de cette organisation de façon immédiate et automatique. Cette approche automatique à la gestion des données assure que les informations de la chaîne d'approvisionnement sont identiques à tous les partenaires commerciaux et cela améliore la précision des données et réduit les coûts de la chaîne d'approvisionnement.

Au Canada, les GLN d'une organisation sont conservés dans le TrueSource^{MD} Lieux, que GS1 Canada gère et offre à tous ses membres. Cette base de données centrale et en ligne assure des informations sur les lieux exactes, détaillées et à jour pour les transactions entre partenaires commerciaux où des informations sur les produits sont requises.

De la même façon, le Registre ECCnet, registre canadien de produits de soins de santé (CHPR), sera la source d'informations fiables et précises pour le secteur canadien de soins de santé. Ce registre d'informations sur les produits médicaux/chirurgicaux sera parfait grâce à des informations d'autres catégories, notamment alimentaire et pharmaceutique. Le Registre ECCnet, en tant que source unique d'accès à des informations précises et cohérentes, économisera du temps et assurera la précision des données des organisations de soins de santé. Pour aider les organisations canadiennes à s'engager de façon plus efficace à la synchronisation des données avec leurs partenaires commerciaux internationaux, GS1 Canada fournit aussi l'accès au Réseau mondial de synchronisation de données^{MC} (GDSN).



4. QU'EST-CE QUE LE GTIN?

Le GTIN est un code numérique d'identification qui sert à repérer un produit tandis qu'il passe au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale, jusqu'à l'hôpital ou à l'utilisateur final. Les GTIN servent à identifier :

- Les unités articles commerciaux individuels (*p.ex. une caisse de 15 papiers-mouchoir marque X*); et
- Toutes leurs configurations d'emballage différentes (*p.ex. une caisse de 6 boîtes de papier-mouchoir marque X*).

Les GTIN sont attribués par le propriétaire de marque ou le fabricant du produit. Les GTIN sont utilisés déjà dans le secteur de soins de santé pour les médicaments d'ordonnance, les dispositifs médicaux, les fournitures de soins de santé ou les produits alimentaires.

Les GTIN aident les partenaires commerciaux à réaliser les suivants :

- Réduire la confusion en repérant les produits de manière exacte grâce à des numéros spécifiques
- Améliorer la qualité des informations en assurant que les données sur les produits sont les mêmes chez les partenaires de la chaîne d'approvisionnement
- Libérer le temps du personnel en éliminant l'utilisation des tables de renvois pour garder la trace des multiples codes propriétaires d'identification
- Permettre l'automatisation, notamment la lecture des codes à barres au quai de déchargement ou au chevet du patient
- Améliorer l'efficacité du processus de paiement et de rapport
- Faciliter l'analytique des dépenses

Les GTIN, ensemble avec d'autres données, sont conservés dans le Registre ECCnet.

5. QU'EST-CE QUE LE REGISTRE ECCNET?

Le Registre ECCnet, registre canadien de produits de soins de santé (CHPR), sera lancé en automne 2011 dans le secteur de soins de santé. Les représentants de l'industrie canadienne de soins de santé ont apporté leur expertise au déploiement du Registre ECCnet au sein de ce secteur dans le but de prévenir les erreurs médicales, d'augmenter l'économie de coûts et d'améliorer la sécurité des patients et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement dans l'ensemble du système canadien de soins.

Le Registre ECCnet est le registre d'informations sur les produits de soins de santé validé et mis à jour continuellement et le plus complet de son genre au Canada. Les membres de GS1 Canada utilisent le Registre ECCnet depuis 2002 pour l'échange synchronisé des données sur les produits. La mise en liste des produits par le Registre ECCnet représente déjà une condition standard de commerce dans le secteur canadien de l'épicerie, pharmaceutique et alimentaire.

La nouvelle catégorie des données médicales/chirurgicales sera ajoutée aux catégories existantes dans le Registre ECCnet. Le Registre ECCnet se base sur les normes mondiales GS1 en matière de chaîne d'approvisionnement et a été créé selon le modèle attesté de GS1 Canada à faire avancer la précision des données. Le Registre ECCnet assure l'accès à ce système sécuritaire des utilisateurs validés uniquement.

Ce document aide les prestataires de soins de santé à adopter le Registre ECCnet en mettant en évidence le plan de mise en œuvre que GS1 Canada recommande. Ce plan soutient les prestataires de soins de santé à utiliser les informations sur les produits que les fournisseurs de soins de santé chargent dans le Registre



ECCnet.

6. LES AVANTAGES :

Les normes mondiales fournissent un langage commun d'affaires pour l'échange d'informations de produits et locaux que tout intervenant de la chaîne d'approvisionnement peut utiliser n'importe où monde. Les normes mondiales appuient les processus commerciaux et bénéficient grandement au secteur de soins de santé, notamment :

- Élimination des systèmes et des processus redondants d'échange de renseignements avec les partenaires commerciaux et les intervenants;
 - Fournir, sur demande, des données sur les produits pertinentes, nécessaires et propres à chaque client ou intervenant, y compris le gouvernement, par le Registre ECCnet;
- Économie de coûts et amélioration de la répartition des ressources avec moins de temps consacré aux fonctions administratives de résolution des erreurs de données, prix, livraisons et factures;
 - Centraliser l'accès aux renseignements et aux feuilles de vente des produits à l'usage interne de votre organisme;
- Amélioration de l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement grâce à l'automatisation, ce qui réduit les processus manuels et les formulaires papier;
 - Mettre en liste les renseignements sur vos produits une seule fois – les données seront validées et nettoyées pour faciliter leur utilisation efficace par tous vos partenaires commerciaux;
 - Partager immédiatement tout nouvel ajout ou mise à jour des données avec vos partenaires commerciaux;
- Rappels de produits plus efficaces;
- Traçabilité efficace; et
- Conformité aux règlements.

Le Registre ECCnet permet aux partenaires commerciaux d'échanger des informations normalisées, précises et à jour de façon électronique grâce à un seul registre, ce qui simplifie grandement les processus commerciaux. Le Registre ECCnet facilite la mise en liste des produits et améliore la mise en marché de vos produits.

7. LE DÉPLOIEMENT :

- Le Registre ECCnet sera le point d'accès unique pour les partenaires commerciaux de soins de santé qui échangeront de façon continue des informations sur les produits toujours précises, normalisées et à jour.
- Le Registre ECCnet sera lancé dans le secteur de soins de santé en base d'une approche fondée sur le lancement – le chargement concentré par GS1 Canada d'environ 100 000 GTIN. En collaboration avec l'industrie, GS1 Canada accomplira cette étape de chargement concentré en utilisant les informations pertinentes sur les produits provenant des deux ensembles existants de données sur les produits de soins de santé que les membres de GS1 Canada utilisent présentement, notamment :
 - un catalogue actuellement utilisé par un distributeur national
 - une base de données créée par l'Association des hôpitaux de l'Ontario (OHA) au cours d'un projet de chaîne d'approvisionnement de salle d'opération

- Un ensemble minimal d'attributs de données sur les produits médicaux/chirurgicaux, compatibles avec les attributs existants de santé du GDSN, sera le premier ensemble de données requis. Voir l'Annexe pour la liste d'attributs.
- Les attributs de données suivants seront identifiés comme **MS1** (ensemble minimal d'attributs de données sur les produits médicaux/chirurgicaux) :
 - 25 attributs de données obligatoires
 - 26 attributs de données facultatifs (Note : un article peut exiger tous les attributs facultatifs).

Remarque importante sur les validations des données

Les validations des données MS1 seront des validations de données de base - des paramètres restreints du système limitée automatique signaleront les discordances telles que les incohérences de la hiérarchie d'emballage.

- Le lancement de l'ensemble complet d'attributs de données et des processus de validation de données dans le Registre ECCnet sera établi selon les utilisations de l'industrie, les stratégies d'adoption du protocole d'intégrité des données et les échéanciers. Cela inclut le nombre d'attributs requis dans l'ensemble complet de données.
- Un principe de recouvrement des coûts pour cet ensemble de données d'utilisation totale sera élaboré avec la participation du Conseil sectoriel de soins de santé Carenet de GS1 Canada, par l'intermédiaire d'un processus transparent.

Frais	Licence et préfixe de compagnie GS1 Canada requis	Chargement unique MS1	MS1 ANNUEL	Critères
Fournisseur GDSN	Oui	0 \$	3 \$	- Canal de produits : dispositif médical - mondial : Drapeau GDSN « Oui »
Fournisseur CHPR	Oui	6 \$	5 \$	- Canal de produits : dispositif médical

8. LES ÉTAPES DE DÉPLOIEMENT :

- Première étape
Grâce aux bases de données utilisées dans la phase de lancement, GS1 Canada remettra à chaque prestataire identifié un fichier des informations existantes sur les produits. Les prestataires devront compléter les renseignements manquants – et attribuer un GTIN à chaque article mis en liste – et vérifier la précision de toutes les données que le fichier contient.
 - Ce fichier contiendra des titres pour les 51 attributs de données MS1 et, le cas échéant, les informations des bases de données existantes.

- En plus de ce fichier de données, les fournisseurs devront signer et retourner l'entente de participation au Registre ECCnet avec le fichier de données rempli. Cette entente établit les processus que les fournisseurs doivent suivre pour charger et mettre à jour les données sur leurs produits dans le Registre ECCnet et les frais connexes faisant l'objet d'un article dans le registre.
- Deuxième étape
Les fournisseurs transmettront les données MS1 complètes et approuvées à GS1 Canada.
- GS1 Canada chargera ces données dans le Registre ECCnet.
 - Une fois l'ensemble des données initiales chargé dans le Registre ECCnet, le fournisseur devra veiller à ce que les données soient exactes et complètes et que toute nouvelle modification soit toujours prise en compte.
- Les fournisseurs commenceront à publier leurs données MS1 à leurs partenaires commerciaux dans le Registre ECCnet.
- Troisième étape
Les fournisseurs commenceront à publier leurs données MS1 à leurs partenaires commerciaux dans le Registre ECCnet.

Autres méthodes de chargement

Comme alternative à la réception d'un fichier de démarrage, le fournisseur peut procéder comme suit :

- entrer les données existantes GDSN dans le Registre ECCnet au moyen de n'importe quelle banque de données compatible avec le GDSN; ou
- charger les données directement dans le Registre ECCnet.

9. LE FONCTIONNEMENT :

- **Le chargement des données** : Le fournisseur inscrira sa compagnie auprès de GS1 Canada et chargera les données sur ses produits dans le Registre ECCnet à l'aide d'un formulaire de mise en liste basé sur les normes pour le chargement direct ou par le GDSN. Le fournisseur gèrera ces renseignements sur les produits de façon continue.
- **Demande d'inscription** : Le destinataire des données (hôpital ou organisation de services partagés, soit OSP) inscrira sa compagnie auprès de GS1 Canada et s'inscrira à recevoir les renseignements sur les produits de ses fournisseurs dans le Registre ECCnet.
- **Publication des données** : Le fournisseur enregistrera l'inscription et donnera accès au destinataire aux informations requises.
- **Extraction des données** : Le destinataire de données (hôpital ou OSP) aura ensuite accès continu aux renseignements sur les produits normalisés qui sont continuellement chargés et gérés par le fournisseur et qu'il utilisera pour remplir ses propres fichiers principaux d'articles et pour gérer ses opérations internes.
- **Confirmation et notification** : Une confirmation sera envoyée au fournisseur pour l'informer de toute action prise lors de l'accès aux données.

10. FRAIS :

Vu le statut d'organisation sans but lucratif de GS1 Canada, les coûts et l'exploitation du Registre ECCnet seront fondés sur le recouvrement des coûts. Le Registre ECCnet n'est accessible qu'aux membres de GS1 Canada;



par suite, des frais annuels de licence de GS1 Canada s'appliquent. Ces frais varient de 500 à 1 045 \$ selon la taille de l'organisation.

11. OBJECTIFS DE LA MISE EN ŒUVRE :

Ce document fournit de la direction à la communauté de fournisseurs de soins de santé à :

- a) Comprendre toutes les étapes du processus d'inscription de leur organisation à utiliser le Registre ECCnet;
- b) Obtenir l'aperçu du chargement des données sur les produits dans le Registre ECCnet et de la publication de ces données à leurs partenaires commerciaux; et
- c) Obtenir l'accès à des matériels éducatifs de soins de santé sur le Registre ECCnet.

12. CINQ ÉTAPES VERS LA MISE EN ŒUVRE DU REGISTRE ECCNET POUR LE SECTEUR DE SOINS DE SANTÉ

1) Approbation des cadres pour le Registre ECCnet

Tâche	Rôles et responsabilités	Date butoir
a) Lettre d'intention signée par les cadres supérieurs	Le fournisseur de soins de santé fait parvenir la lettre d'intention, signée par un cadre supérieur, à GS1 Canada.	
b) Ressource interne affectée à la réalisation du plan de mise en œuvre	Le fournisseur de soins de santé affecte une ressource interne en tant que Leader du Registre ECCnet qui réalisera le plan de mise en œuvre.	

2) Formation interne et sensibilisation

Tâche	Rôles et responsabilités	Date butoir
a) Formation interne et sensibilisation à la mise en œuvre	Fournisseur de soins de santé : <ul style="list-style-type: none"> Éducation des collègues participants sur le plan de mise en œuvre Gestion de la dissémination des informations sur le plan de mise en œuvre aux partenaires commerciaux 	
b) Démonstrations et informations pour tous les partenaires commerciaux participants	Le fournisseur et ses partenaires commerciaux participent aux modules d'éducation accessibles sur le site Web de GS1 Canada. (Pour plus de renseignements, voir la section Liens utiles de ce document.)	

3) Inscription au Registre ECCnet

Tâche	Rôles et responsabilités	Date butoir
a) Signature de l'entente d'utilisation du Registre ECCnet	Le contact primaire du fournisseur de soins de santé signe et soumet l'entente à GS1 Canada.	
b) Inscription au Registre ECCnet	Contact primaire du fournisseur de soins de santé : <ul style="list-style-type: none"> Communiquez avec Nicole Golestani au 1.800.567.7084, poste 2513 ou à nicole.golestani@gs1ca.org. Inscription au Registre ECCnet; et Réception de l'approbation de GS1 Canada 	
c) Formation du fournisseur	GS1 Canada fournit de la formation au Leader ECCnet du fournisseur.	



d) Affectation d'utilisateurs et de rôles dans le Registre ECCnet	Après la réception de l'approbation de l'inscription et de la formation, le Leader ECCnet procède à ouvrir une session dans le Registre ECCnet et à affecter des utilisateurs et des rôles.	
---	---	--

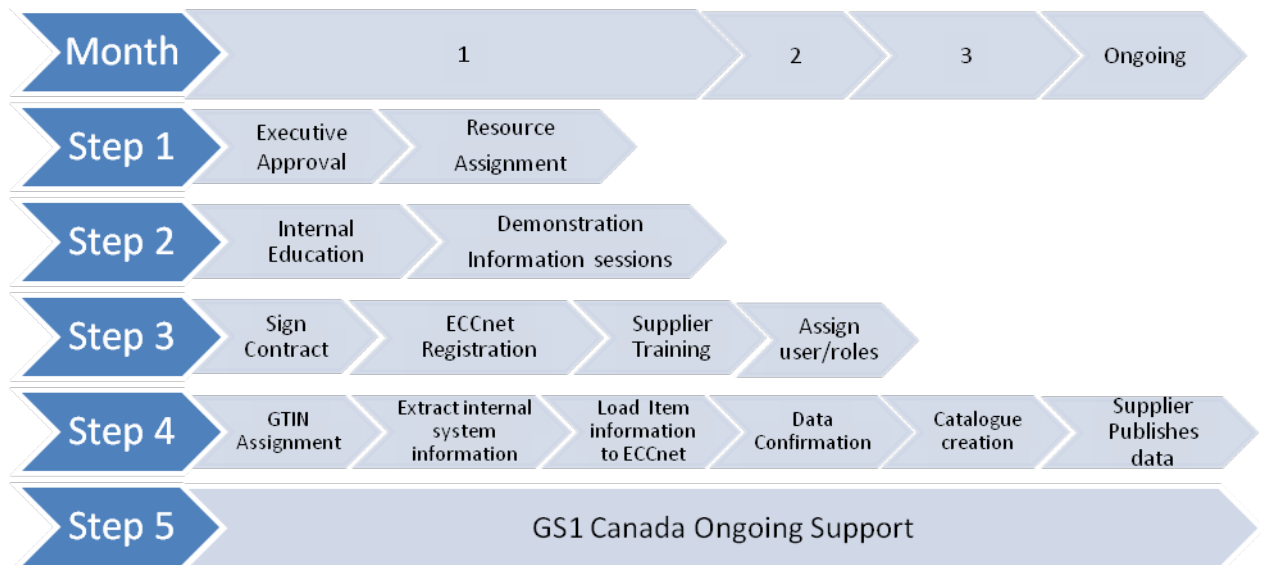
4) Chargement dans le Registre ECCnet

Tâche	Rôles et responsabilités	Date butoir
a) Attribution des GTIN	La ressource du fournisseur de soins de santé affecte des GTIN à chaque produit pour identifier le produit de façon unique. Les GTIN sont les numéros en bas du code à barres	
b) Extraction des informations des systèmes internes	La ressource du fournisseur de soins de santé extrait les informations sur le produit requises des systèmes internes.	
c) Création du catalogue	La ressource du fournisseur de soins de santé crée le catalogue d'informations sur les produits pour préparer leur chargement dans le Registre ECCnet	
d) Chargement des informations dans le Registre ECCnet	Le Leader ECCnet du fournisseur de soins de santé charge les données dans le Registre ECCnet. Plusieurs options de chargement des données sont disponibles; pour en apprendre plus, communiquez avec Nicole Golestani au 1.800.567.7084, poste 2513 ou à nicole.golestani@gs1ca.org.	
e) Confirmation des données	Le Leader ECCnet du fournisseur de soins de santé confirme les informations sur l'attribut de l'article entrées dans le Registre ECCnet.	
f) Le fournisseur publie les données	Le fournisseur de soins de santé publie les données aux prestataires de soins de santé qui utilisent le Registre ECCnet.	

5) Soutien continu de GS1 Canada

Tâche	Rôles et responsabilités	Date butoir
a) Rapports continus du Registre ECCnet sur le progrès	GS1 Canada publie des rapports continus sur le progrès du catalogue de produits du Registre ECCnet du fournisseur.	
b) Rapport de discordances de GTIN	GS1 Canada offre aux prestataires de soins de santé la capacité de rapporter toute discordance de GTIN au fournisseur pour la résolution immédiate par celui dernier.	
c) Soutien à la mise en œuvre du Registre ECCnet	GS1 Canada fournit du soutien continu à la mise en œuvre et à la gestion aux utilisateurs du Registre ECCnet.	

13. FEUILLE DE MISE EN ŒUVRE



14. LIENS UTILES

Intégrité des données :
www.gs1ca.org/f/integrite

Normes en matière de synchronisation des données :
www.gs1ca.org/f/normes – Voir les normes de synchronisation des données de la colonne à gauche

Dictionnaire mondiale de données GS1 :
<http://gdd.gs1.org/gdd/public/default.asp> (anglais)

Ressources pour les soins de santé :
www.carenet.ca/ressources.php

Formation sur le Registre ECCnet :
www.gs1ca.org/f/formation – Voir la formation pour les fournisseurs de la colonne à gauche

15. ANNEXE : LISTE D'ATTRIBUTS

Nom d'attribut canadien	Définition de soins de santé	Ensemble minimal canadien de données de soins de santé (obligatoire OU facultatif OU conditionnel OU système)
Nom de marque – anglais	Le nom commercial du propriétaire de la marque du produit en ANGLAIS. Le nom reconnaissable que le propriétaire de la marque utilise pour identifier une ligne d'articles commerciaux ou de services de façon unique.	OBLIGATOIRE
Nom de marque – français	Le nom commercial du propriétaire de la marque du produit en FRANÇAIS. Le nom reconnaissable que le propriétaire de la marque utilise pour identifier une ligne d'articles commerciaux ou de services de façon unique.	OBLIGATOIRE
Description brick de la Classification mondiale de produits (CMP) (EN/FR)	Description de la CMP associée au code brick.	Géré par le système en médical/chirurgical
Numéro brick de la Classification mondiale de produits (CMP)	Le code unique à 8 chiffres de Classification mondiale de produits (GPC) sert à grouper les produits par catégories à l'échelle mondiale. La CMP a été créée en base du code brick qui définit les catégories de produits similaires.	OBLIGATOIRE
Autre nom de l'organisme de classification UNSPSC	Classification mondiale des produits et des services. Le code United Nations Standard Products and Services (UNSPSC) fournit une norme ouverte, mondiale et multisectorielle qui permet la classification efficace et précise des produits et des services.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable <u>Note</u> : D'autres classifications sont acceptées.
Canaux de distribution - CDN Med Surg	Indique les canaux de vente de l'article commercial/du produit, notamment soins de santé (médical/chirurgical), alimentaire, d'épicerie, etc.	Géré par le système en médical/chirurgical
Code de classification ECCnet	Le code de classification ECCnet identifie les produits médicaux/chirurgicaux. Il s'agit d'un code à 6 chiffres.	Géré par le système en médical/chirurgical
Code de sélection (soit gamme de produits)	Le code de sélection à 3 chiffres est attribué par le fournisseur pour regrouper les produits similaires dans des sous-groupes.	Géré par le système

Nom d'attribut canadien	Définition de soins de santé	Ensemble minimal canadien de données de soins de santé (obligatoire OU facultatif OU conditionnel OU système)
Date d'annulation	Date d'annulation Le produit n'a été jamais lancé ou n'est jamais entré dans la chaîne d'approvisionnement.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Date de fin de série	La « Date de la dernière commande » après laquelle l'article ne peut plus être commandé.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Date effective	La date de validation des données principales.	OBLIGATOIRE : Le système générera une date effective pour la date de chargement ou de mise à jour des données À MOINS QUE la source de données génère une date future.
Courte description - anglais	Décrit dans un court format de texte le nom ou la référence de l'article commercial en ANGLAIS.	OBLIGATOIRE
Courte description - français	Décrit dans un court format de texte le nom ou la référence de l'article commercial en FRANÇAIS.	OBLIGATOIRE
Nom fonctionnel – anglais	Décrit l'utilisation du produit ou du service pour clarifier la fonction du produit associée à l'article commercial en ANGLAIS. Répond à la question Qu'est-ce que fait le produit?	OBLIGATOIRE
Nom fonctionnel - français	Décrit l'utilisation du produit ou du service pour clarifier la fonction du produit associée à l'article commercial en FRANÇAIS. Répond à la question Qu'est-ce que fait le produit?	OBLIGATOIRE
Unité de base	Le GTIN identifiant le début du niveau de hiérarchie d'un produit. Indicateur qui identifie si c'est un article au niveau le plus bas de la hiérarchie. Peut être l'unité consommateur.	OBLIGATOIRE : Tous les 6 attributs d'unités doivent être complétés
Unité consommateur	L'article commercial est au niveau de consommation d'une hiérarchie pour l'utilisateur. Indicateur qui identifie que c'est un article commercial qui peut être vendu au détail au consommateur comme unité unique. Il peut exister plusieurs unités consommateurs dans une hiérarchie.	OBLIGATOIRE : Tous les 6 attributs d'unités doivent être complétés

Nom d'attribut canadien	Définition de soins de santé	Ensemble minimal canadien de données de soins de santé (obligatoire OU facultatif OU conditionnel OU système)
Unité de facture	Indicateur qui identifie que le fournisseur d'informations inclura cet article commercial sur sa facture. Cela peut dépendre de la relation en base du canal commercial ou le contrat point-à-point. C'est un attribut booléen O/N et indique que l'article commercial est une unité de facture.	OBLIGATOIRE : Tous les 6 attributs d'unités doivent être complétés
Unité qui peut être commandée	Indicateur qui identifie que le fournisseur d'informations considère cet article commercial au niveau de hiérarchie où il accepte des commandes de clients. Peut être différent de ce que le fournisseur d'informations identifie comme unité d'expédition. Cela peut dépendre de la relation en base du canal commercial ou le contrat point-à-point. C'est un attribut booléen O/N et indique que l'article commercial est une unité de facture.	OBLIGATOIRE : Tous les 6 attributs d'unités doivent être complétés
Unité d'expédition	Identifie que le fournisseur des informations considère le GTIN comme unité d'expédition. Cela peut dépendre du partenaire commercial, selon le canal commercial ou le contrat point-à-point.	OBLIGATOIRE : Tous les 6 attributs d'unités doivent être complétés
Unité de poids variable	Indique que la quantité d'un article n'est pas fixe, mais variable. Peut être le poids, la longueur ou le volume. L'article commercial est utilisé ou marchandisé en quantités continues, plutôt que distinctes.	OBLIGATOIRE : Tous les 6 attributs d'unités doivent être complétés
Autre identification de l'article commercial (produit) - attribué par le fabricant (numéro interne de fournisseur du fabricant)	Un numéro interne du fabricant/fournisseur utilisé pour identifier davantage l'article commercial. Code d'article du fabricant Autre méthode (patrimoniaire) d'identification l'article (en plus du GTIN) qui peut être entrée. Peut être le numéro interne du fournisseur, le numéro de catalogue du fabricant ou tout autre numéro d'identification attribué à l'externe à l'article.	OBLIGATOIRE
GTIN enfant	Le Code article international (GTIN) du niveau inférieur suivant de l'article commercial qui est contenu dans la hiérarchie de l'article. Le GTIN pour l'article courant qui est un article enfant d'un autre article.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable



Nom d'attribut canadien	Définition de soins de santé	Ensemble minimal canadien de données de soins de santé (obligatoire OU facultatif OU conditionnel OU système)
DIN (numéro d'identification du médicament)	Les articles commerciaux ayant reçus un numéro d'identification du médicament (DIN) ou qui contiennent des ingrédients actifs qui ont un DIN attribué par la Direction générale de la protection de la santé.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
GTIN (Code article international)	Le Code article international (GTIN) identifie le numéro unique GS1 attribué à l'article commercial.	OBLIGATOIRE
Type de GTIN	Indique que l'article commercial porte un code à barres physique et identifie le type du Code article international (GTIN) utilisé.	OBLIGATOIRE : Conditionnel du GTIN, qui est obligatoire
Classe de dispositifs médicaux	La classe de dispositifs (I, II, III ou IV) est associée à un numéro de licence de dispositif médical (connu aussi comme le MLD si la classe est II ou supérieure). Réglementée par la Direction des produits thérapeutiques de Santé Canada.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Numéro de licence de dispositif médical	Le numéro de licence de dispositif médical (MDL) identifie le numéro d'homologation du dispositif médical que l'article commercial représente ou contient et est attribué selon les réglementations de Santé Canada.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable Note : Conditionnel de la classe de dispositif médical = 2 ou supérieure
Type de produit	Identifie le niveau de l'article commercial.	OBLIGATOIRE
Remplace le GTIN	Sert à identifier le Code article international (GTIN) du produit qui a été remplacé par ce GTIN. C'est un substitut du GTIN.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Contenu en latex	Indique si l'article contient du latex.	OBLIGATOIRE
Marqué du numéro de lot	Cet emballage d'article commercial est marqué d'un numéro de lot.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Emballage consigné	L'emballage de l'article commercial est marqué comme retournable et peut être réutilisé ou recyclé dans d'autres emballages ou articles.	OBLIGATOIRE



Nom d'attribut canadien	Définition de soins de santé	Ensemble minimal canadien de données de soins de santé (obligatoire OU facultatif OU conditionnel OU système)
Poids brut	Le poids brut de l'article commercial inclut tous les matériels du conditionnement de l'article commercial.	*CONDITIONNEL : Devient OBLIGATOIRE lorsque Unité qui peut être commandé ou Unité d'expédition sont vraies (nécessaires pour la hiérarchie)
Poids brut unité de mesure (UDM)	L'unité de mesure métrique du poids brut de l'emballage à ce niveau.	*CONDITIONNEL : Devient OBLIGATOIRE lorsque Unité qui peut être commandé ou Unité d'expédition sont vraies (nécessaires pour la hiérarchie)
Hauteur	Dimension verticale de l'objet mesuré, selon les directives de GS1 de mesures des produits.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Hauteur – unité de mesure (UDM)	L'unité de mesure métrique de la hauteur de l'emballage de l'article commercial.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Longueur/épaisseur	La mesure de la longueur/l'épaisseur du côté de devant au côté d'arrière de l'objet mesuré conformément aux directives de mesure des emballages de GS1.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Longueur/épaisseur UDM	L'unité de mesure métrique de la longueur de l'emballage à ce niveau.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Contenu net	La quantité de l'article commercial contenue dans un emballage, telle que indiquée d'habitude sur l'étiquette.	*CONDITIONNEL : Devient OBLIGATOIRE lorsque Unité consommateur est vraie (nécessaire pour la hiérarchie)
Contenu net unité de mesure (UDM)	Le contenu net a une unité de mesure (UDM) reliée à la dimension de l'article commercial.	*CONDITIONNEL : Devient OBLIGATOIRE lorsque Unité consommateur est vraie (nécessaire pour la hiérarchie)
Largeur	La mesure de la largeur du côté gauche au côté droit de l'objet mesuré conformément aux directives de mesure des emballages de GS1.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable
Largeur – unité de mesure (UDM)	L'unité de mesure métrique de la largeur de l'emballage à ce niveau.	FACULTATIF : À utiliser UNIQUEMENT si applicable

Nom d'attribut canadien	Définition de soins de santé	Ensemble minimal canadien de données de soins de santé (obligatoire OU facultatif OU conditionnel OU système)
GLN du propriétaire de la marque	Le Code lieu international (GLN) unique identifie le propriétaire de la marque. Il peut être la même entité que le fournisseur d'informations qui est responsable pour la saisie et la gestion des données dans le catalogue de produits.	OBLIGATOIRE
Nom du propriétaire de la marque	Nom de la partie propriétaire de la marque de l'article commercial.	OBLIGATOIRE : CONDITIONNEL du GLN du propriétaire de la marque
GLN du fabricant	Le Code lieu international (GLN) du fabricant du produit.	OBLIGATOIRE
Nom du fabricant	Le nom sous lequel le fabricant de l'article commercial fonctionne.	OBLIGATOIRE : CONDITIONNEL du GLN du fabricant
GLN de publication (fournisseur d'informations sur l'article commercial)	Le Code lieu international (GLN) de la compagnie ou de l'entité qui publie les informations sur le produit.	Géré par le système
Code de pays du marché cible	Le pays où l'article sera vendu. Dans le Registre mondial de synchronisation des données (GDSN), la liste des régions géographiques ou de pays est définie selon le système de codage ISO-3166-1. La valeur utilisée est le code numérique à 3 chiffres.	OBLIGATOIRE
Quantité de l'article commercial du niveau inférieur	La quantité des articles enfants que cet article contient. Indiqué pour CHAQUE GTIN enfant.	CONDITIONNEL : À utiliser UNIQUEMENT si GTIN parent contient des GTIN enfants
Total unités	La quantité TOTALE de tous les articles commerciaux individuels de ce niveau d'emballage. Indiquée pour CHAQUE GTIN de la hiérarchie.	OBLIGATOIRE



Bureau de Toronto

1500 Don Mills Rd., bureau 800
Toronto (Ontario) M3B 3K4
Tél. 416 510-8039
Tél. 1 800 567-7084
Télé. 416 510-1916
Courriel info@gs1ca.org

Bureau de Montréal

7780 boul. Métropolitain Est
Montréal (Québec) H1K 1A1
Tél. 514 355-8929
Tél. 1 800 567-7084 poste 38
Télé. 514 356-3235
Courriel ECCnetlandV@gs1ca.org

Bureau de Calgary

720-28th Street N.E., bureau 110
Calgary (Alberta) T2A 6R3
Tél. 403 291-2235
Courriel ECCnetlandV@gs1ca.org
Télé. 403.291.2240
Courriel eccnetlandVcalgary@gs1ca.org